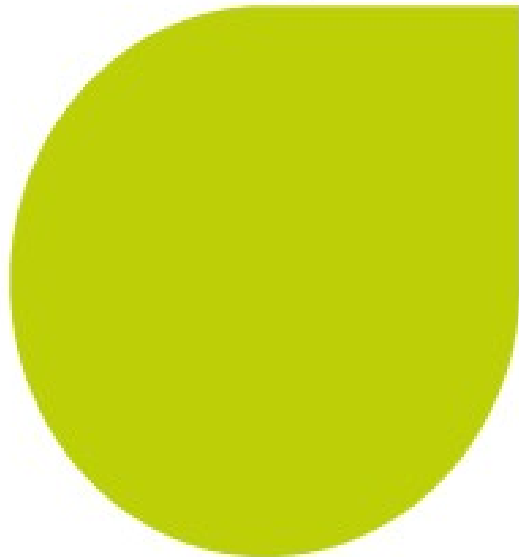




VILLE D'AUDINCOURT

8 Avenue Aristide Briand
BP 45 199
25405 AUDINCOURT CEDEX



Budget Primitif 2023



03 81 36 37 38



courrier@audincourt.fr



www.audincourt.fr

ville d'
audincourt

SOMMAIRE

Table des matières

1. Introduction.....	4
2. Équilibre des grandes masses du budget.....	5
3. Reprise des résultats de l'année 2022.....	6
4. Le budget de fonctionnement par chapitre.....	7
1. Dépenses réelles de Fonctionnement 2023 : 17.468.417 €.....	7
2. Recettes réelles de Fonctionnement 2023 : 19.195.562 €.....	8
5. Présentation simplifiée du budget de fonctionnement par pôle de compétences.....	10
1. Pôle Ressources humaines.....	10
2. Pôle Enfance, Éducation, Jeunesse.....	10
3. Pôle Culture et Manifestations.....	11
4. Pôle d'Interventions Techniques.....	11
5. Pôle Communication.....	11
6. Pôle Finances Commande Publique.....	11
7. Pôle Accueil Sécurité Ressources Communes Informatique, Sports et Vie Associative....	12
8. Pôle Développement Urbain Urbanisme Développement Durable.....	12
9. Finances.....	13
10. Récapitulatif du budget de fonctionnement.....	13
6. Présentation simplifiée du budget d'investissement.....	13
Potentiel d'investissement 2023 : 3.327.240,23 €.....	13
Récapitulatif du budget d'investissement.....	14
7. Suivi pluriannuels des programmes.....	16
8. Budget annexe « Politique de Santé ».....	17

Remarques générales

A compter du 1^{er} janvier 2023, la ville d'Audincourt applique par anticipation d'instruction budgétaire et comptable M57 pour son budget principal et son budget annexe Santé.

Les données comptables rétrospectives correspondent donc au plan comptable M14 et les données 2023 et postérieures sont présentées selon le nouveau référentiel.

Les modifications liées à cette modification seront indiquées au fur et à mesure du rapport.

1. Introduction

Le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu au mois de février a présenté l'ampleur du « tsunami » financier auquel la Ville d'Audincourt doit faire face, comme les autres collectivités. En trois ans, nous avons du faire face à une crise sanitaire inédite, à un retour de l'inflation à un niveau inédit depuis plusieurs décennies et à une hausse du coût de l'énergie exponentielle. A cela s'ajoutent des transferts de compétences ou d'attributions de l'État et la nécessité d'entreprendre une politique de Santé pour éviter que notre territoire ne devienne un désert médical. Dans le même temps, nos recettes s'étiolent en raison de la perte de dynamique de nos recettes fiscales liées aux réformes successives.

Cet effet ciseau inédit menace grandement l'équilibre de notre section de fonctionnement. Il nous oblige à redéfinir en profondeur la gouvernance de notre collectivité. Le débat d'orientation budgétaire proposaient plusieurs pistes :

- Réduire les investissements n'est pas envisageable. Les montants proposés sont certes en diminution après deux années d'investissement massifs dans la rénovation énergétiques des écoles et du gymnase l'Espérance. Mais, ne plus investir, c'est renoncer à rendre notre ville attractive. Au contraire, les actions en direction de l'habitat vont bénéficier de de l'OPAH-RU. La valorisation du secteur de la Gare va démarrer avec l'aide importante de l'État au travers du fonds friches. La donation d'art contemporain dont nous avons bénéficié sera mise en avant et bénéficiera de l'impact du projet capital de la Culture 2023-2024. Il faut que les investissements réalisés soient réfléchis. la situation actuelle, montre que l'effort porté à la transition écologique depuis le début du mandat n'est plus seulement un enjeu environnemental mais économique et social. La modernisation de l'éclairage public et dans les bâtiments de la Ville, le développement d'un maraîchage bio, rendre notre ville plus verte et plus sobre énergétiquement sont des actions, des investissements utiles pour les Audincourtois et la planète.

- Réduire les services à la population et tout particulièrement les plus fragiles n'est pas envisageable. La solidarité et le renforcement du tissu social font partie intégrante des valeurs de la Ville d'Audincourt. Les services de la Ville et du CCAS travaillent de concert pour lutter contre toutes les formes de précarité, d'exclusion et de pauvreté qui se développent, tout en modernisant leurs outils et leurs actions. Les subventions aux CCAS à la Caisse des Écoles sont pérennisées. L'enveloppe des subventions aux associations est également maintenue. Nous serons toutefois vigilants sur la qualité des actions menées. Il faut ajouter à ces sommes le prêt gratuit de locaux chauffés et l'aide matérielle fournie par les services techniques pour la réaliser des projets. Une réflexion est également en cours pour optimiser cette dernière. Lutter contre la précarité c'est offrir des repas équilibrés, à des prix accessibles à nos enfants. C'est aussi proposer une offre de soin, à l'échelle de l'agglomération, pour éviter que celle-ci ne devienne un désert médical. Telle est la raison de l'installation de la Médecine de Garde et du Centre Municipal de Santé en 2022 à Lucine.

- Utiliser le levier fiscal pour reconstituer des marges de manœuvre n'est pas envisageable pour l'instant. Cette mesure s'ajouterait à la hausse des bases d'imposition de 7,1 % fixée par la Loi de Finances et serait préjudiciable au pouvoir d'achat des Audincourtois. Mais, selon les documents transmis par les services de l'État, la progression globale des bases sera de 5,5 % pour notre commune. En 2023, encore plus qu'avant, le choix a été fait de mobiliser toutes les énergies pour rechercher des pistes d'optimisation des dépenses et pour rechercher des financements ou des partenariat extérieurs. Notre bonne gestion depuis plusieurs années nous le permet encore.

Le budget 2023 qui vous est proposé conserve les lignes directrices qui nous ont guidé depuis le début du mandat en prenant en compte que nos marges manœuvres deviennent de plus en plus modestes.

2. Équilibre des grandes masses du budget

Budget de fonctionnement

	2023	2022
Charges de personnel (budget ressources humaines)	10 322 000,00	9 690 550,00
Charges de fonctionnement et exceptionnelles	6 941 417,00	7 159 079,00
Charges financières (intérêt de la dette)	205 000,00	205 000,00
<i>Total des dépenses de fonctionnement</i>	<i>17 468 417,00</i>	<i>17 054 629,00</i>
Virement à la section d'investissement + amortissement	3 595 334,23	4 616 732,68
Total des dépenses de fonctionnement	21 063 751,23	21 330 811,68

Dotation Etat (DGF, DSU)	2 312 817,00	2 298 415,00
Dotation PMA (compensation, DSC)	5 192 740,00	5 191 938,00
Fiscalité et compensations	6 934 634,00	6 538 216,00
FNGIR et DC RTP	387 546,00	387 546,00
Autres recettes de fonctionnement	4 367 825,00	4 931 172,00
<i>Total des recettes de fonctionnement</i>	<i>19 195 562,00</i>	<i>19 347 287,00</i>
Solde d'exécution reporté	1 868 189,23	1 983 524,68
Total des recettes de fonctionnement	21 063 751,23	21 330 811,68

Budget d'investissement

	2023	2022
Potentiel d'investissement	3 327 240,23	8 534 389,68
Remboursement du capital de la dette	1 525 524,00	1 556 854,00
Autres dépenses	2 195 293,00	592 786,00
<i>Total des dépenses d'investissement</i>	<i>7 048 057,23</i>	<i>10 684 029,68</i>
Report restes à réaliser	7 110 426,60	4 484 103,16
Solde d'exécution reporté solde	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement	14 158 483,83	15 168 132,84

FCTVA/TA / amendes de police	617 493,00	610 000,00
Autres	1 813 896,00	2 957 297,00
Emprunt	1 021 324,00	2 500 000,00
Virement de la section de fonctionnement + amortissement	3 595 334,23	4 616 732,68
<i>Total des recettes d'investissement</i>	<i>7 048 047,23</i>	<i>10 684 029,68</i>
Solde d'exécution reporté solde	1 679 464,61	744 608,98
Report restes à réaliser	2 792 325,57	935 552,31
Excédent de fonctionnement capitalisé	2 638 646,42	2 803 941,87
Total des recettes d'investissement	14 158 483,83	15 168 132,84

3. Reprise des résultats de l'année 2022

Les résultats de clôture de l'exercice 2022 constatés au Compte Administratif sont les suivants :

Excédent de fonctionnement à affecter	4.506.825,65 €
Besoin de financement de la section d'investissement cumulé	- 2.638.636,42 €
Solde	1.868.189,23 €

En application de la délibération d'affectation des résultats conséquence de l'approbation du Compte Administratif 2022, les montants suivants sont inscrits au Budget primitif 2023 :

- 2.638.636,42 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'Investissement au compte 1068.
- Inscription de 1.868.189,23 € en excédent de fonctionnement reporté (ligne 002).
- Inscription de 1.679.464,61 € en solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement (ligne 001).

De plus , les restes à réalisés 2022, également constatés au Compte Administratifs, sont également intégrés pour l'équilibre du Budget primitif 2023 :

- en dépenses d'investissement : 7.110.426,60 €
- en recette d'investissement : 2.792.325,57 €

4. Le budget de fonctionnement par chapitre

1. Dépenses réelles de Fonctionnement 2023 : 17.468.417 €

Pour mémoire 2022 : 16.714.079€

	BP 2022	BP 2023	Evolution
Total des dépenses réelles de fonctionnement	16 714 079	17 468 417	4,51%

Les principales explications de la progression de 4,51 % des dépenses réelles de fonctionnement sont indiquées ci-dessous.

	BP 2022	BP 2023	Evolution
011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	4 705 771	5 443 110	15,67%

Les charges générales sont prévues en progression de 15,67 % entre 2022 et 2023 pour les raisons suivantes :

- Maintien du coût de l'énergie à un niveau élevé. Les tarifs du gaz diminuent dans le cadre du contrat d'achat souscrit avec le SYDED tandis que ceux de l'électricité progressent fortement (tout particulièrement pour les bâtiments).
- Une hausse du coût de l'assurance des bâtiments communaux (+ 200 K€),
- Une hausse de montant des taxes foncières liée à la revalorisation des bases et aux taxes à rembourser à l'Établissement Public Foncier dans le cadre du portage de secteur des Forges.
- Prévision d'une somme à ventiler de 400 K€, si nécessaire, suite à l'impossibilité de recourir aux dépenses imprévues dans l'instruction budgétaire et comptable M 57.

Dans un contexte d'inflation élevée, les mesures d'économie réalisées en interne permettent de limiter l'évolution de ce chapitre.

	BP 2022	BP 2023	Evolution
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	9 350 000	9 960 000	6,52%

L'inscription du chapitre des charges de personnel est en progression de 610 K€ par rapport au Budget primitif 2022. Cette évolution correspond principalement au glissement vieillissement-technicité et à l'impact en année pleine de la hausse de la valeur du point d'indice de la fonction publique de 3,5 % en juillet 2022.

	BP 2022	BP 2023	Evolution
014 ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	0	0	-

Les inscriptions figurant dans ce chapitre correspondaient aux Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale (FPIC). Notre commune est exonérée de cette contribution par la Loi. De plus, depuis 2021, PMA prend à sa charge la contribution de l'ensemble de ses membres.

	BP 2022	BP 2023	Evolution
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 817 461	1 848 007	1,68%

La progression observée entre 2022 et 2023 correspond à l'inscription des subventions exceptionnelles qui figuraient au chapitre 67 avant l'adoption de l'instruction M57.

La participation de la Ville à la politique de Santé (Maison Médicale de Garde et Centre Municipal de Santé) est estimée à 106 K€.

L'enveloppe consacrée aux subventions aux associations demeure inchangée.

La subvention à la Caisse des Écoles est maintenue à 43 K€.

La subvention versée au CCAS est portée à 555.336 € afin de tenir compte du transfert de la subvention versée à l'AHS-FC (ex ALTAU) pour 5.336 € (voir délibération spécifique).

	BP 2022	BP 2023	Evolution
66 CHARGES FINANCIÈRES	205 000	205 000	0,00%

Les montants proposés sont conformes à la stratégie présentée dans la délibération cadre autorisant le recours à l'emprunt pour 2023 (2023_002_DCM du 20 février 2023). Ils intègrent le recours à un emprunt d'un million d'euros en cours d'année.

Pour mémoire, les différents emprunts depuis 2015 ont été contractés à des taux variant de 0,51 % à 1,35 % et les emprunts de la collectivités sont à taux fixe pour 98,29 % d'entre eux.

Les taux fixes obtenus ces dernières années ont été et sont toujours un atout pour notre politique d'investissement.

	BP 2022	BP 2023	Evolution
67 CHARGES SPECIFIQUES	61 847	12 300	-80,11%

Suite à l'adoption du référentiel M57, ce chapitre ne regroupe plus que les annulations de mandat sur exercice antérieur. De part leur nature, le montant de ces opérations est difficile à évaluer.

	BP 2022	BP 2023	Evolution
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0	0	-

Ce chapitre permet de constater les provisions pour créances douteuses (impayés et les remises gracieuses). Le montant des provisions sera ajusté en cours d'année au vu de l'évolution de la situation du recouvrement de nos créances en fin d'exercice.

Les dépenses imprévues

L'instruction M14 prévoyait que les dépenses imprévues étaient destinées à permettre à l'exécutif de faire face à une urgence absolue pour engager une dépense non inscrite au budget. Cette possibilité n'a pas été retenue dans le référentiel M57. Elle est remplacée par la possibilité, sur délégation du Conseil municipal de réaliser des virements de crédits entre chapitres d'une même section (à l'exception des dépenses de personnel) dans la limite de 7,50 % des dépenses réelles de chaque section (voir délibération spécifique). Une somme de 400 K€ a été inscrite à cet effet au chapitre 011 (voir plus haut).

2. Recettes réelles de Fonctionnement 2023 : 19.195.562 €

Pour mémoire 2022 : 19.347.287 €

	BP 2022	BP 2023	Evolution
Total des recettes réelles de fonctionnement	19 347 287	19 195 562	-0,78%

Les principales explications de la diminution de 0,78 % des recettes réelles de fonctionnement sont indiquées ci-dessous.

	BP 2022	BP 2023	Evolution
013 ATTÉNUATIONS DE CHARGES	271 000	249 000	-8,12%

Ce chapitre est toujours difficile à évaluer puisqu'il regroupe les remboursements constatés par le service des Ressources Humaines sur les rémunérations, la sécurité sociale et la prévoyance.

La tendance actuelle incite à une diminution relative de la somme qui sera remboursée à la collectivité du fait de la renégociation de nos contrats.

	BP 2022	BP 2023	Evolution
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 187 511	1 100 341	-7,34%

Les recettes constatées sont principalement liées aux manifestations organisées par la Ville. La prévision est celle d'une année normale tout en restant prudente. Suite à l'adoption de la solution cashless, les recettes liées à la gestion des buvettes de Rencontres et Racines est désormais comptabilisée au chapitre 75.

Ce chapitre intègre désormais les charges de mise à disposition de personnel à la Caisse des Écoles dans le cadre du Projet de Réussite Éducative (20 K€) auparavant inscrites au chapitre 74.

Enfin, la valorisation des charges locatives et de personnel reversées par le Budget Annexe santé est évaluée à 94 K€.

	BP 2022	BP 2023	Evolution
73 IMPÔTS ET TAXES		5 457 255	
731 FISCALITÉ LOCALE	12 202 859	7 144 265	3,27%

L'instruction budgétaire M57 distingue désormais les recettes de fiscalité locale des autres taxes et ressources fiscales.

Les Attributions de Compensation et la dotation de Solidarité communautaire versées par Pays de Montbéliard Agglomération sont évaluées de manière stable.

Les autres ressources fiscales ont été considérées comme stables.

Le produit de la fiscalité directe locale représente plus du tiers des recettes réelles de fonctionnement de la commune. La forte inflation observée en 2022 a conduit à une revalorisation des bases par la Loi de Finances de 7,1 %. Les bases provisoires communiquées par la DGFIP (état 1259) font état d'une progression moindre (5,5%) liées un dynamisme moindre des bases locatives des locaux commerciaux et à l'importance des bases exonérées (bailleurs sociaux notamment). Dans le contexte difficile actuel, **le choix s'est porté sur la poursuite de la politique de stabilité des taux d'imposition en vigueur depuis 1996.** (voir délibération spécifique).

	BP 2022	BP 2023	Evolution
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 729 307	3 855 567	3,39%

Les dotations et les participations sont prévues en légère hausse en 2023.

Cette évolution est liée à la suspension pour 2023 de l'écrêtement s'appliquant à la Dotation forfaitaire.

La participation de la CAF est revue à la baisse afin de tenir compte de la mise en place de la Convention Territoriale Globale : certaines sommes seront versées directement aux structures. Il reste quelques incertitudes sur ce nouveau dispositif.

	BP 2022	BP 2023	Evolution
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	505 110	1 389 134	175,02%

Ce chapitre retrace notamment les revenus des immeubles de la collectivité et du marché couvert.

Suite à l'adoption de l'instruction M57, il regroupe également des opérations inscrite précédemment au chapitre 77 : certificat d'économie d'énergie (C2E) pour 25 K€ et remboursement d'assurance dans le cadre du sinistre Saint-Exupéry (540 K€).

A cela s'ajoutent le produit de la gestion des buvettes de rencontres et Racines comptabilisés jusqu'à au chapitre 70 (165 K€) et la constatation de la fin du crédit-bail avec les docteur Jenner et Maîtreperrière (106K€).

	BP 2022	BP 2023	Evolution
77 PRODUITS SPECIFIQUES	1 351 500	0	-100,00%

Ce chapitre ne constate plus désormais que les prévisions concernant les annulations de mandats sur exercice antérieur. Aucune prévision n'est envisagée.

	BP 2022	BP 2023	Evolution
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	100 000	0	-100,00%

Aucune prévision de reprise de provision n'est prévue au Budget Primitif 2023.

5. Présentation simplifiée du budget de fonctionnement par pôle de compétences

1. Pôle Ressources humaines

	Dépenses	Recettes
Personnel	9 960 000,00	250 000,00
Charges à caractère général	50 000,00	0,00
Assemblées locales	200 000,00	0,00
Amicale du personnel	93 750,00	0,00
Divers	18 250,00	0,00
Total Ressources Humaines	10 322 000,00	250 000,00
<i>Pour mémoire 2022</i>	<i>9 690 550,00</i>	<i>274 491,00</i>

2. Pôle Enfance, Éducation, Jeunesse

	Dépenses	Recettes
201- Services communs	111 770,00	24 500,00
211- Écoles maternelles	20 000,00	0,00
212- Écoles primaires	48 000,00	0,00
281- Hébergement et restauration scolaire	108 000,00	17 500,00
282- Sport scolaire	23 000,00	0,00
288- Accueil périscolaire	194 000,00	420 000,00
331- Centre de loisirs (Francas)	139 000,00	12 000,00
4221- Crèche familiale	2 000,00	288 000,00
4221- Halte garderie	3 800,00	54 300,00
4222- Cité de l'enfant	6 300,00	298 000,00
52- Contrat de ville Enseignement (Réussir ensemble + Francas)	92 400,00	40 000,00
Sous total A3 Éducation Enfance	748 270,00	1 154 300,00
<i>Pour mémoire 2022</i>	<i>826 862,00</i>	<i>1 151 095,00</i>

	Dépenses	Recettes
338- MJC et Escapade	150 500,00	0,00
52- Contrat de Ville	72 500,00	0,00
Sous total D3 Jeunesse	223 000,00	0,00
<i>Pour mémoire 2022</i>	<i>264 500,00</i>	<i>4 000,00</i>

TOTAL	971 270,00	1 154 300,00
<i>Pour mémoire 2022</i>	<i>1 069 362,00</i>	<i>1 155 095,00</i>

3. Pôle Culture et Manifestations

	Dépenses	Recettes
30- Services communs	0,00	2 000,00
311- Salon des vins	3 150,00	25 000,00
311- Activités culturelles	53 260,00	11 800,00
311- Fête de la BD	50 000,00	42 600,00
311- Rencontres et Racines	703 000,00	633 000,00
311- Campagne à la Ville	43 000,00	28 600,00
313- Bibliothèque	35 000,00	0,00
316- Harmonie municipale	49 500,00	0,00
Total A4 Culture et Manifestations	936 910,00	743 000,00
<i>Pour mémoire 2022</i>	887 080,00	734 285,00

Les prévisions budgétaires des manifestations s'entendent hors frais de personnel.
Les prévisions budgétaires concernant Rencontres et Racines sont présentées hors taxe.

4. Pôle d'Interventions Techniques

	Dépenses	Recettes
A61- Achats -Magasin	140 000,00	0,00
B3- Gardiennage	114 000,00	0,00
B7- Interventions bâtiments	210 000,00	25 000,00
B8- Énergie bâtiments	1 240 000,00	0,00
C1- Interventions voirie et forêt	342 000,00	16 000,00
C2- Énergie voirie	150 000,00	0,00
V1- Intervention véhicules	80 000,00	0,00
Total Pôle d'intervention technique	2 276 000,00	41 000,00
<i>Pour mémoire 2022</i>	2 275 000,00	0,00

5. Pôle Communication

	Dépenses	Recettes
Frais généraux	45 660,00	15 000,00
Manifestations	57 340,00	0,00
Total Pôle Communication	103 000,00	15 000,00
<i>Pour mémoire 2022</i>	119 750,00	15 000,00

6. Pôle Finances Commande Publique

	Dépenses	Recettes
020- Frais généraux	64 100,00	0,00
023- Fêtes et cérémonies	34 400,00	0,00
Carburant	70 000,00	0,00
Total Pôle Finances Commande publique	168 500,00	0,00
<i>Pour mémoire 2022</i>	179 000,00	0,00

7. Pôle Accueil Sécurité Ressources Communes Informatique, Sports et Vie Associative

	Dépenses	Recettes
Informatique	230 850,00	50 000,00
Télécommunications	72 300,00	0,00
Ressources communes	75 940,00	65 500,00
Documentation juridique	36 000,00	0,00
Cimetière	3 000,00	35 000,00
Sécurité publique	14 200,00	29 000,00
Droits de voirie – Fête foraine	27 500,00	23 000,00
Marchés extérieurs	12 000,00	56 000,00
Assurances / sinistres / cautions	251 000,00	0,00
Total Pôle Accueil, Sécurité, Ressources communes, Informatique	722 790,00	258 500,00
<i>Pour mémoire 2022</i>	<i>411 721,00</i>	<i>216 830,00</i>

	Dépenses	Recettes
023- Fêtes et cérémonies	14 560,00	0,00
024- Aide aux associations	11 300,00	0,00
30- Culture Foyer municipal		6 000,00
321- Gymnases		96 000,00
326- Manifestations sportives	79 500,00	0,00
Sous total A2 Sports	105 360,00	102 000,00
<i>Pour mémoire 2022</i>	<i>106 300,00</i>	<i>102 000,00</i>
TOTAL	828 150,00	360 500,00
<i>Pour mémoire 2022</i>	<i>518 021,00</i>	<i>318 830,00</i>

8. Pôle Développement Urbain Urbanisme Développement Durable

	Dépenses	Recettes
Économie / loyers	30 000,00	400 000,00
Locations	71 237,00	83 800,00
Urbanisme / Environnement	91 263,00	0,00
OPAH-RU	157 000,00	50 000,00
Taxe Foncière	220 000,00	0,00
Total Pôle Développement urbain, Urbanisme, Développement durable	569 500,00	533 800,00
<i>Pour mémoire 2022</i>	<i>587 670,00</i>	<i>497 600,00</i>

9. Finances

	Dépenses	Recettes
Impôts et Compensations	0,00	7 322 180,00
Charges financières	205 000,00	0,00
Dépenses à ventiler (ex dépenses imprévues)	400 000,00	0,00
Attributions de compensation et DSC PMA	0,00	5 192 740,00
Dotation forfaitaire (DGF)	0,00	950 000,00
Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	0,00	1 362 817,00
Autres recettes fiscales	0,00	519 550,00
Subvention CCAS	555 336,00	0,00
Budget annexe santé	106 741,00	94 000,00
Autres	26 010,00	115 851,00
Indemnisations assurance	0,00	540 824,00
Total Finances	1 293 087,00	16 097 962,00
<i>Pour mémoire 2022</i>	<i>1 387 645,00</i>	<i>16 351 986,00</i>

10. Récapitulatif du budget de fonctionnement

	Dépenses	Recettes
Pôle Ressources Humaines	10 322 000,00	250 000,00
Pôle Enfance, Éducation, Jeunesse	971 270,00	1 154 300,00
Pôle Culture et Manifestations	936 910,00	743 000,00
Pôle Interventions Techniques	2 276 000,00	41 000,00
Pôle Communication	103 000,00	15 000,00
Pôle Finances et Commande publique	168 500,00	0,00
Pôle Accueil, Sécurité, Ressources communes, Informatique, Sport et Vie associative	828 150,00	360 500,00
Pôle Développement urbain, Urbanisme, Développement durable	569 500,00	533 800,00
Finances	1 293 087,00	16 097 962,00
Virement à la Section d'Investissement + amortissement	3 595 334,23	1 868 189,23
TOTAL	21 063 751,23	21 063 751,23

6. Présentation simplifiée du budget d'investissement

Potentiel d'investissement 2023 : **3.327.240,23 €**

A ces sommes s'ajoutent 1.985.293 € au titre du projet d'aménagement de la Gare avec Territoire 25. Cette somme se décompose de la manière suivante

- La participation 2023 de la Ville au déficit de l'opération pour 118 K€
- Le reversement à l'aménageur des sommes perçues au titre du fonds friches pour 1,867 M€ afin de permettre la viabilisation du site. La subvention de l'État est inscrite en recettes d'investissement pour un montant de 1,307 M€ car un acompte d'un montant de 560 K€ a déjà été perçu en 2022.

Récapitulatif du budget d'investissement

	Dépenses	Recettes
Potentiel d'investissement	3 327 240,23	0,00
Dépenses à ventiler	200 000,00	0,00
FCTVA – TLE – Amendes de police	10 000,00	617 493,00
Dette (Chapitre 16)	1 525 524,00	1 021 324,00
Cession	0,00	325 740,00
Autres	1 985 293,00	1 488 156,00
Sous-total	7 048 057,23	3 452 713,00
Virement de la section de fonctionnement + Amortissements	0,00	3 595 334,23
Reports – restes à réaliser	7 110 426,60	2 792 325,57
Solde d'exécution capitalisé	0,00	1 679 464,61
Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	2 638 646,42
Total	14 158 483,83	14 158 483,83

Les principaux investissements 2023

GRANDS PROJETS		3 307 846
Aménagement de la Gare (versement fonds friches)		1 867 285
Aménagement de la Gare (participation au déficit)		118 000
Rénovation énergétique des écoles		317 561
Rénovation énergétique espérance		75 000
Modernisation de l'éclairage public		550 000
Aménagement des espaces publics rue Pergaud		190 000
Aménagement place de la Fraternité		100 000
Projet 1000 arbres		90 000
TRAVAUX COURANTS SUR BATIMENTS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS		443 000
Dont		
Divers travaux locaux publics		260 000
dont		
Modernisation du chauffage divers locaux	70 000	
Travaux de sécurité	50 000	
Sanitaires maternelle Edme	30 000	
Récupérateur d'eau	25 000	
Aménagement suite au passage en Réomi	20 000	
Alarmes divers locaux	15 000	
Cimetière : colonne d'identification	5 000	
Divers aménagements locaux commerciaux		133 000
dont		
Locaux 72 Grande rue	33 000	
38 Grande rue	30 000	
Locaux 5 rue Pasteur	20 000	
Divers aménagements sportifs		50 000

TRAVAUX DE VOIRIE ET VIDÉOPROTECTION 654 000

Dont		
	Voirie	464 000
	Vidéoprotection	70 000
	Mobilier urbain et jeux	50 000
	Maraîchage rue de Belfort	40 000
	Eclairage public	20 000
	Forêt	10 000

URBANISME 353 279

Dont		
	Acquisitions	353 279

FONCTIONNEMENT DES SERVICES 564 408

Dont		
	Informatique	111 000
	Véhicules	200 000
	Équipements	233 408
	Équipement des écoles	20 000

7. Suivi pluriannuels des programmes

Travaux de transition énergétique - Ecoles

Année	Opérations	Entreprises	Coût en € TTC
2020	Etude de programmation Ecoles	GILBERT BELEY	5 400,00
2021-2022	Marché de maîtrise d'oeuvre	GILBERT BELEY	328 275,00
2021 -2022	Tranches affermies 2021- Ecoles Brassens 1- Brassens 2- Kergomard – Sur les vignes	Divers titulaires	2 272 563,78
2022	Tranches affermies 2022 Autos, Forges, Edme, Prévert	Divers titulaires	2 550 158,58
	Total		5 156 397,36
	Proposition BP 2023 Révisions de prix		317 561,23
	TOTAL		5 473 958,59

Travaux de transition énergétique – Espérance

Année	Opérations	Entreprises	Coût en € TTC
2020	Etude de programmation Gymnase Espérance	GILBERT BELEY	3 600,00
2021 – 2022	Marché de maîtrise d'oeuvre	GILBERT BELEY	44 778,00
2021 - 2022	Travaux	Diverses entreprises	635 297,89
	Total		683 675,89
	Proposition 2023 Révision de prix et plafond coupe-feu		75 000,00
	TOTAL		758 675,89

Travaux – Saint Exupéry

Année	Opérations	Entreprises	Coût en € TTC
2020	2020 Etude de faisabilité pour la réhabilitation du Centre Saint Exupéry après incendie	GILBERT BELEY	5 400,00
2021	Marché de maîtrise d'oeuvre	GILBERT BELEY	145 620,00
2021 - 2022	Travaux	Diverses entreprises	1 849 793,28
	Proposition 2023		0,00
	TOTAL		1 849 793,28

	OPAH-RU				Total
	Étude pré-opérationnelle	Animation	Frais annexes	Subventions	
	Marché 2019-19 Villes Vivantes	Marché 2020-20 Urbanis			
Dépenses 2019	17 844	0	0	0	17 844
Dépenses 2020	13 518	0	0	0	13 518
Dépenses 2022	0	68 390	503	36 838	105 730
BP 2023	0	86 000		71 000	157 000

8. Budget annexe « Politique de Santé »

La reprise des résultats 2022

Les résultats de clôture de l'exercice 2022 constatés au Compte Administratif sont les suivants :

Excédent de fonctionnement à affecter	120.487,54 €
Besoin de financement de la section d'investissement cumulé	- 80.584,76 €
Solde	39.902,78 €

En application de la délibération d'affectation des résultats conséquence de l'approbation du Compte Administratif 2022, les montants suivants sont inscrits au Budget primitif 2023 :

- 80.584,76 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'Investissement au compte 1068.
- Inscription de 39.902,78 € en excédent de fonctionnement reporté (ligne 002).
- Inscription de 78.540,76 € en solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement (ligne 001).

De plus, les restes à réalisés 2022, également constatés au Compte Administratifs, sont également intégrés pour l'équilibre du Budget primitif 2023 :

- en dépenses d'investissement : 2.044,00 €
- en recette d'investissement : 0,00 €

La section de fonctionnement

a) Ventilation par chapitre

Dépenses	BP 2022	BP 2023	Evolution
011 CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	110 613	109 968	-0,58%
<i>Dont mutualisation (montant reversé au Budget principal)</i>	35 676	49 000	37,35%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	765 000	391 000	-48,89%
<i>Dont mutualisation (montant reversé au Budget principal)</i>	14 000	45 000	221,43%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	5 000	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement	875 613	505 968	-42,22%

Recettes	BP 2022	BP 2023	Evolution
013 ATTÉNUATIONS DE CHARGES	0	0	-
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	684 400	257 459	-62,38%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	235 315	121 065	-48,55%
75 PARTICIPATION DE LA VILLE A LA POLITIQUE DE SANTE	31 100	106 741	243,22%
Total des recettes réelles de fonctionnement	950 815	485 265	-48,96%

b) Ventilation par activités

	BP 2022	BP 2023	Evolution
MEDECINE DE GARDE	108 775	116 500	7,10%
CENTRE MUNICIPAL DE SANTE	766 838	389 468	-49,21%
Total des dépenses réelles de fonctionnement	875 613	505 968	-42,22%

	BP 2022	BP 2023	Evolution
MEDECINE DE GARDE	108 775	115 868	6,52%
CENTRE MUNICIPAL DE SANTE	842 040	369 397	-56,13%
Total des recettes réelles de fonctionnement	950 815	485 265	-48,96%

Les dépenses et les recettes réelles de fonctionnement de la Maison Médicale de Garde sont fondées sur les réalisations 2022 avec l'ajustement prévisionnel des flux de mutualisation avec le Budget principal. La subvention de fonctionnement de l'ARS est reconduite sur la base de son niveau 2022 dans l'attente de sa notification pour 2023.

L'activité du Centre Municipal de Santé est financé par la facturation des frais médicaux aux patients. Ces recettes sont complétées par la « subvention Teulade » pour 19 K€, qui correspond au remboursement d'une partie des charges patronales sur les salaires des médecins. Le montant de la Rémunération sur Objectifs de Santé Publique (ROSP) n'a pas été évaluée car son montant est proportionnel à la période d'activité effective du CMS. Les charges ont été inscrites sur la base de deux médecins exerçant actuellement. Comme pour la Maison médicale de garde, les flux de mutualisation ont été actualisés.

La section d'investissement

Les investissements réalisés en 2022 ont permis l'équipement complet des cabinets des médecins. L'équipement de centre pourra être complété en 2023 en fonction des besoins sur la base d'une enveloppe de 19 K€ (autofinancement généré par les amortissements).

	Dépenses	Recettes
Equipement des locaux	19 200,00	0,00
FCTVA	0,00	0,00
Sous-total	19 200,00	0,00
Virement de la section de fonctionnement +Amortissements	0,00	19 200,00
Reports – restes à réaliser	2 044,00	0,00
Solde d'exécution capitalisé	78 540,76	0,00
Excédent de fonctionnement capitalisé		80 584,76
Total	99 784,76	99 784,76